

## Demande de subvention pour les frais de déplacement et de repas durant les cours interentreprises

Forma2 se charge, pour la commission paritaire, de verser une subvention aux entreprises qui prennent en charge les frais de déplacement et de repas de leurs apprentis durant les cours interentreprises.

La subvention pour les frais de déplacement est calculée selon le tarif des transports publics, en prenant en compte les suppléments de frais induits. Pour les repas, un forfait de CHF 3.50 est accordé pour chaque jour de cours interentreprises (les jours de cours professionnels se déroulant durant les périodes de cours interentreprises ne donnent pas droit à une indemnité).

**Ce formulaire doit être rempli pour chaque cours interentreprises, ceci pour éviter des erreurs d'interprétation. Si vous souhaitez annoncer plusieurs cours interentreprises, vous pouvez utiliser ce formulaire : [https://www.forma2.ch/s/S\\_InterRepDep\\_M.xlsx](https://www.forma2.ch/s/S_InterRepDep_M.xlsx).**

Pour être prises en considération, les demandes doivent parvenir à Forma2 après la fin de période de formation (module, semestre, année, ...), mais au plus tard un an après la fin de la période de formation relative à la demande.

### Entreprise formatrice

Nom :

Lieu :

Les entreprises qui effectuent une demande pour la première fois ou qui ont changé d'adresse sont priées de remplir également la page 2

### Cours

Profession :

Lieu de cours :

Date de début du cours :

Date de fin du cours :

**Ce formulaire doit être rempli pour chaque cours interentreprise.**

### Apprentis

Prénom et Nom	Localité de domicile	Durée *
1		
2		
3		

\* Durée : nombre de jours de cours interentreprises réellement suivis par l'apprenti-e (sous déduction des jours de cours professionnels).  
Ce champ doit obligatoirement être rempli.

En signant ce document, vous confirmez avoir pris connaissance de notre engagement vis-à-vis de la nouvelle loi sur la protection des données (LPD).

Je confirme que les informations fournies sont correctes.

Lieu et Date :

Signature de l'entreprise :

(Pas nécessaire si envoyé par courriel)

Ce formulaire peut également nous être transmis par voie électronique à l'adresse : [info@forma2.ch](mailto:info@forma2.ch). **En l'envoyant, j'atteste que les données qu'il contient sont exactes.**

**Adresse de l'entreprise** uniquement pour les entreprises qui effectuent une demande pour la première fois ou qui ont changé d'adresse

Entreprise : \_\_\_\_\_

Rue et numéro : \_\_\_\_\_

Complément : \_\_\_\_\_

NPA / Localité : \_\_\_\_\_

**Personne de contact**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Adresse de paiement** uniquement pour les entreprises qui effectuent une demande pour la première fois ou qui ont changé d'adresse

Nom de la banque : \_\_\_\_\_

Numéro IBAN du compte : \_\_\_\_\_

Titulaire du compte : \_\_\_\_\_

## LPD: les engagements de Forma2

Depuis le 1er septembre 2023, la Suisse dispose d'une nouvelle loi sur la protection des données (LPD). Forma2 s'y conforme et vous remercie de prendre connaissance de ce qui suit.

**Forma2** s'engage à collecter et traiter vos données personnelles de manière à ce que vous connaissiez lesquelles sont concernées et les raisons pour lesquelles elles le sont.

**Forma2** collecte uniquement les données personnelles indispensables à son fonctionnement; aucune donnée concernant les opinions et activités religieuses ou politiques, données médicales ou poursuites ne sont collectées, excepté celles que vous pourriez communiquer spontanément.

**Forma2** s'engage à stocker vos données personnelles de manière sécurisée. En cas d'attaque, nous nous engageons à vous en informer, sans tarder, dans toute la mesure du possible.

**Forma2** s'engage à vous informer sur vos données enregistrées, à vous les transmettre, à les transmettre à des tiers ou à les supprimer à demande, pour autant qu'aucune disposition légale ne s'y oppose.

**Forma2** s'engage à ne pas communiquer vos données à des tiers. Les instances paritaires dont dépend Forma2 peuvent accéder à vos informations, notamment pour l'exécution des paiements dont elles ont la responsabilité et pour les activités de contrôle de l'application des accords conventionnels.

**Forma2** est à votre disposition pour répondre à vos questions.